

Communiqué de presse

Yomoni fait évoluer son contrat d'assurance-vie en proposant une offre bi-compartiment

Lancement d'un compartiment gestion libre en complément du mandat d'arbitrage dans le contrat Yomoni Vie

Paris, le 16 mai 2019

La société de gestion en ligne Yomoni annonce le lancement de son service Satellite Gestion Active, permettant à ses clients Yomoni Society de bénéficier, au sein de leur contrat d'assurance-vie Yomoni Vie, d'un compartiment de gestion libre en complément de leur mandat d'arbitrage.

Grâce à cette nouvelle offre, les investisseurs pourront donc choisir leurs supports d'investissement en toute autonomie, parmi une sélection de 150 fonds réalisée en amont par les équipes de gestion de Yomoni. Ils auront notamment accès au fonds euros Suravenir Opportunités, ce que ne permet pas le mandat d'arbitrage. Ce mode de gestion « cœur-satellite » leur permettra d'exprimer en toute liberté leurs convictions d'investissement, tout en bénéficiant de l'expertise de la société de gestion.

Satellite Gestion Active est réservé aux clients du service d'accompagnement patrimonial Yomoni Society, justifiant d'un minimum d'encours sous gestion de 100 000 euros. Aucune condition de répartition entre les deux compartiments n'est imposée, ce qui permet aux investisseurs d'allouer leurs encours comme ils le souhaitent, entre le compartiment de mandat d'arbitrage et celui en gestion libre.

Fidèle aux valeurs d'efficacité, de simplicité et de transparence de Yomoni, le compartiment gestion libre de Satellite Gestion Active sera proposé à moindre coûts : 0% de frais d'entrée (hors SCPI), de sortie ou d'arbitrage, seuls les frais de gestion sur les fonds investis et ceux de l'enveloppe d'investissement seront facturés aux clients.

Sébastien d'Ornano, Co-fondateur et Président exécutif de Yomoni, commente :

« Satellite Gestion Active est l'opportunité d'offrir à nos clients le meilleur des deux modes de gestion. Cette nouvelle offre s'inscrit en complément du mandat d'arbitrage qui demeure notre savoir-faire principal et le cœur de Yomoni. Cette méthode « cœur-satellite », apanage des gestions traditionnelles, permettra aux clients qui le souhaitent de profiter de notre expertise de gestion pilotée, en la complétant par des choix de gérants ou des thématiques de placements plus affinitaire. »

Bernard Le Bras, Président du Directoire de Suravenir ajoute : « Notre partenariat avec Yomoni marque notre fort engagement sur le marché des fintech et se veut résolument tourné vers une innovation permanente, Aujourd'hui, cette nouveauté proposée dans Yomoni Vie s'ajoute au savoir faire principal de Yomoni : le mandat d'arbitrage qui fera, j'en suis totalement convaincu, le succès de l'assurance-vie de demain ».

A propos de Yomoni

Yomoni est la première société de gestion¹ à proposer à tous les particuliers une offre sur mesure en gestion pilotée, aux frais de gestion abordables et 100 % en ligne. Un outil de recommandation simple et innovant permet à chaque client de trouver le profil d'investissement adapté à son projet, sa capacité d'épargne et à sa tolérance au risque. À chaque profil d'investissement correspond un mandat de gestion et une enveloppe fiscale : assurance-vie, compte-titres ou PEA. Aujourd'hui, Yomoni totalise plus de 10 000 clients et 102 millions d'euros d'encours sous gestion. Yomoni a pour objectif d'atteindre 1 milliard d'euros d'encours sous gestion en 2020. www.yomoni.fr

A propos de Suravenir

Suravenir est la filiale d'assurance-vie et de prévoyance du groupe Arkéa. Au 31 décembre 2018, Suravenir affiche plus de 40 milliards d'euros d'encours gérés en assurance-vie et une collecte brute en progression qui s'élève à plus de 4,4 milliards d'euros. Suravenir et ses 290 collaborateurs sont spécialisés dans la conception, la fabrication et la gestion de contrats d'assurance-vie et de prévoyance commercialisés par un grand nombre de partenaires distributeurs : réseaux bancaires, canal internet, conseillers en gestion de patrimoine, courtiers, et autres grands partenaires. www.suravenir.fr

Contacts presse

Suravenir

Katell Piriou – 06 21 68 17 91 – katell.piriou@suravenir.fr – @suravenir

Steele & Holt

Daphné Claude - daphne@steeleandholt.com - 06 66 58 81 92

Claire Guermond - claire@steeleandholt.com - 06 31 92 22 82

Gaétan Pierret - gaetan@steeleandholt.com - 06 30 75 44 07

¹ La société a été agréée Société de Gestion de Portefeuille par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 18 août 2015